

David CALDAS	C'est un chantier d'envergure qui débute dans l'agglomération de Brive. La première pierre de la future usine de valorisation énergétique à été posée ce matin à Saint-Pantaléon-de-Larche. Destiné à remplacer l'ancien incinérateur, le site brûlera 80 000 tonnes de déchets par an pour les transformer en énergie. (...) Interview Alexandre GUYON (Directeur général des unités industriels - Veolia) Reportage à voir à compter de 00:02:55
--------------	---

Un chantier XXL lancé pour remplacer l'incinérateur

michael. nicolas@centrefrance.com

Le montant donne la mesure du chantier. Sur le territoire de l'Agglo de Brive, le Syttom 19 a engagé pas moins de 110 millions d'euros pour construire une nouvelle unité de valorisation énergétique (UVE), dont la première pierre a été posée, hier, à Saint-Pantaléon-de-Larche. Pour donner un ordre de grandeur, Eddie Marcos, le maire de la commune, a rappelé « les 50 millions d'euros qu'avait coûté l'aéroport de Brive et les 76 millions du contournement nord ».

Mais pour les élus, Frédéric Soulier en tête, cet investissement se justifie pleinement. Car en plus d'offrir de meilleures garanties en matière de « sécurité et de santé », a insisté le maire de Brive et président du Syttom, cette nouvelle infrastructure doit aussi permettre un « bond sur le plan énergétique » par rapport à l'usine actuelle, mise en service en 1972.

1 À quoi ressemblera la future UVE ?

Première chose à retenir : elle ne passera pas inaperçue avec ses 45 mètres de haut et son ruban de Möbius, symbole du recyclage, en bois de châtaignier. À la différence de l'usine actuelle, son architecture a été pensée pour que tous les équipements techniques soient intégrés à l'intérieur du bâtiment. Le Syttom 19 et son délégataire Veolia annoncent un site « plus compact » et promettent une infrastructure offrant « une

amélioration sonore, moins d'émissions lumineuses et une suppression des risques d'odeurs ». Cette UVE disposera également des meilleures technologies « de traitement des fumées à sec pour minimiser les émissions » et d'un « process zéro rejet liquide garantissant le recyclage de l'ensemble des eaux sur le site », souligne Alexandre Guyon, directeur général France des unités industrielles chez Veolia.

2 Quelle capacité et quelle production d'énergie ?

La nouvelle UVE sera nettement plus performante. Elle pourra valoriser jusqu'à 79.200 tonnes de déchets non recyclables par an et fonctionnera en continu, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Cela représente environ 8.000 tonnes de plus que l'usine actuelle.

Elle sera complémentaire de l'unité située à Rosiers-d'Égletons et accueillera des déchets ménagers et d'activités économiques provenant de Corrèze, mais aussi du Cantal (secteur de Mauriac), de la Creuse (secteur de La Courtine), du Lot et de la Dordogne.

Mais elle produira surtout davantage d'énergie. « Trois fois et demie plus que la précédente », a souligné Frédéric Soulier. « Un process de combustion à haute température permet de produire de l'électricité et de la chaleur ; une énergie locale, bas carbone, à un coût maîtrisé pendant 25 ans », détaille Alexandre Guyon.

Pour l'électricité, cela correspond à

l'équivalent de la consommation d'éclairage d'environ 3.000 foyers. À cela s'ajoutent 50.000 tonnes de vapeur destinées à l'usine Blédina, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 7.200 foyers.

« Nous avons ici un site unique avec notre station de traitement des eaux et notre chaufferie biomasse. Cette UVE sera une brique énergétique supplémentaire dans notre quête d'indépendance face aux énergies fossiles », a également insisté Frédéric Soulier.

3 Que deviendra l'actuel incinérateur ?

Une fois la nouvelle UVE opérationnelle, l'ancien incinérateur, situé juste à côté, sera démantelé. L'espace libéré sera comblé par « plus de 5.000 mètres carrés d'espaces verts dont 3.000 dédiés à la biodiversité avec des espèces végétales endémiques », détaille le Syttom.

4 Quel calendrier pour les travaux ?

Les travaux ont démarré, il y a quelques semaines, avec des opérations de terrassement. La construction de la nouvelle unité devrait durer un peu plus de deux ans. « On vise une mise en service industrielle fin 2028, début 2029 », précise Alexandre Guyon. La démolition de l'ancienne UVE est, quant à elle, prévue au premier trimestre 2029, avec une remise en état des terrains d'ici à la fin de cette même année.

michael. nicolas@centrefrance.com

■

Une étape clé pour la valorisation de nos déchets

La 1ère pierre a été posée pour la nouvelle UVE, Usine de valorisation énergétique, qui entrera en service au deuxième semestre 2028. Un projet très attendu qui dépasse les frontières du département.



La pose est symbolique. Elle marque l'aboutissement de 5 années de préparation et concrétise surtout une **vision stratégique pour la valorisation des déchets mais aussi pour l'autonomie énergétique de tout un territoire.**

Le chantier porté par **le Syttom 19 et son délégataire Véolia**, est d'ailleurs à la mesure, engageant pour le syndicat intercommunal une enveloppe de **110 millions d'euros**. Pour Eddie Marcos, maire de Saint-Pantaléon de Larche, commune sur laquelle va se dresser la nouvelle UVE, juste à côté de l'actuelle, « c'est **le projet le plus ambitieux réalisé en Corrèze pour les générations futures** », rappelant en comparaison les 50 millions de l'aéroport de Brive et les 76 millions du contournement nord.

Preuve supplémentaire de l'importance du projet, « la décision en a été prise à l'unanimité », a également rappelé Frédéric Soulier, maire de Brive et président du Syttom qui met en avant trois critères auquel devait répondre l'équipement: « **la sécurité, la santé et la sobriété** ».

Il n'est plus approprié ici d'employer encore le terme « usine d'incinération », même s'il s'agit bien de brûler à très hautes températures nos déchets, nos ordures ménagères résiduelles d'après tri. La nouvelle UVE n'aura plus rien à voir avec l'existante, obsolète, à côté de laquelle elle va être construite, qui sera ensuite démembrée pour laisser place à **un espace vert dédié à la biodiversité**.



D'abord, l'unité affichera de façon visible son ambition : 45 mètres de haut agrémentés d'un ruban de Möbius (symbole de recyclage et d'économie circulaire) en bois de châtaignier local et jeu de miroirs sur les façades. L'installation se veut « **la plus compacte possible** », intégrant dans le bâtiment tous les équipements techniques avec par conséquent « **une amélioration sonore, une suppression des risques d'odeurs et moins d'émissions lumineuses** ».

La future UVE utilisera **un process de pointe** répondant aux plus hauts standards environnementaux, en particulier sur le traitement des fumées. « **Un process zéro rejet liquide** », a assuré Alexandre Guyon, directeur général France des unités industrielles chez Veolia, garantissant « le recyclage de l'ensemble des eaux sur le site ».

La nouvelle UVE sera aussi nettement plus performante. Elle pourra valoriser **jusqu'à 79.200 tonnes de déchets non recyclables par an** et fonctionnera en continu, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, ce qui n'est pas le cas de l'actuelle sujette à de nombreux arrêts. Complémentaire de l'unité située à Rosiers-d'Égletons, elle accueillera les déchets provenant de la Corrèze, mais aussi d'une partie du Lot, de la Dordogne et même du Cantal.



Elle produira aussi **davantage d'énergie, « trois fois et demie plus que la précédente »**, a souligné Frédéric Soulier. La combustion à haute température des ordures ménagères résiduelles permettra de produire sous forme de chaleur de **l'électricité, l'équivalent de la consommation de 3000 foyers**, et toujours de la vapeur pour Bledina et l'usine biomasse alimentant le réseau urbain. Une **énergie locale, bas carbone, à un coût maîtrisé pendant les 25 ans**, durée de la délégation.

L'usine Bledina reliée à l'unité par ses grandes tubulures très visibles, consommera à elle seule **50.000 tonnes de vapeur**, l'équivalent de la consommation annuelle de 7.200 foyers. Une grande satisfaction pour son nouveau directeur, Erwan Govys, qui vient d'intégrer le groupe agroalimentaire. « Le gros intérêt de cette construction est la **continuité de production**. Actuellement, chaque rupture d'approvisionnement pour entretien, nous oblige à démarre nos propres installations de sauvetage avec des rendements inférieurs ».

Le calendrier des travaux

Les travaux de construction ont déjà démarré il y a quelques semaines par les opérations de terrassement. La construction devrait s'étaler sur près de deux ans pour **une mise en service dans le second semestre 2028**. Le premier semestre 2029 verra la déconstruction de l'ancienne UVE avec une remise en état des terrains et un aménagement extérieur prévu pour le troisième trimestre 2029.

Que va changer la nouvelle usine d'incinération à 110 millions d'euros près de Brive ?

C'est l'un des plus gros investissements industriels du territoire. À Saint-Pantaléon-de-Larche (Corrèze), un chantier à 110 millions d'euros vient de démarrer pour construire une nouvelle unité de valorisation énergétique (UVE).

Le montant donne la mesure du chantier. Sur le territoire de l'Agglo de Brive, le Syttom 19 a engagé pas moins de 110 millions d'euros pour construire une nouvelle unité de valorisation énergétique (UVE), dont la première pierre a été posée, ce vendredi 19 juin, à Saint-Pantaléon-de-Larche (Corrèze).

Pour donner un ordre de grandeur, Eddie Marcos, le maire de la commune, a rappelé « les 50 millions d'euros qu'avait coûté l'aéroport de Brive et les 76 millions du contournement nord ». Mais pour les élus, Frédéric Soulier en tête, cet investissement se justifie pleinement.

Car en plus d'offrir de meilleures garanties en matière de « sécurité et de santé », a insisté le maire de Brive et président du Syttom, cette nouvelle infrastructure doit aussi permettre un « bond sur le plan énergétique » par rapport à l'usine actuelle, mise en service en 1972.

Première chose à retenir : elle ne passera pas inaperçue avec ses 45 mètres de haut et son ruban de Möbius, symbole du recyclage, en bois de châtaignier. À la différence de l'usine actuelle, son architecture a été pensée pour que tous les équipements techniques soient intégrés à l'intérieur du bâtiment.

Le Syttom 19 et son délégataire Veolia annoncent un site « plus compact » et promettent une infrastructure offrant « une amélioration sonore, moins d'émissions lumineuses et une suppression des risques d'odeurs ».

Cette UVE disposera également des meilleures technologies « de traitement des fumées à sec pour minimiser les émissions » et d'un « process zéro rejet liquide garantissant le recyclage de l'ensemble des eaux sur le site », souligne Alexandre Guyon, directeur général France des unités industrielles chez Veolia. La pose de la première pierre a eu lieu, ce vendredi 19 juin.

La nouvelle UVE sera nettement plus performante. Elle pourra valoriser jusqu'à 79.200 tonnes de déchets non recyclables par an et fonctionnera en continu, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Cela représente environ 8.000 tonnes de plus que l'usine actuelle. Elle sera complémentaire de l'unité située à Rosiers-d'Égletons et accueillera des déchets ménagers et d'activités économiques provenant de Corrèze, mais aussi du Cantal (secteur de Mauriac), de la Creuse (secteur de La Courtine), du Lot et de la Dordogne.

Mais elle produira surtout davantage d'énergie. « Trois fois et demie plus que la précédente », a souligné Frédéric Soulier. « Un process de combustion à haute température permet de produire de l'électricité et de la chaleur; une énergie locale, bas carbone, à un coût maîtrisé pendant 25 ans », détaille Alexandre Guyon.

Pour l'électricité, cela correspond à l'équivalent de la consommation d'éclairage d'environ 3.000 foyers. À cela s'ajoutent 50.000 tonnes de vapeur destinées à l'usine Blédina, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 7.200 foyers.

« Nous avons ici un site unique avec notre station de traitement des eaux et notre chaufferie biomasse. Cette UVE sera une brique énergétique supplémentaire dans notre quête d'indépendance face aux énergies fossiles »

Une fois la nouvelle UVE opérationnelle, l'ancien incinérateur, situé juste à côté, sera démantelé. L'espace libéré sera comblé par « plus de 5.000 mètres carrés d'espaces verts dont 3.000 dédiés à la biodiversité avec des espèces végétales endémiques », détaille le Syttom. L'actuelle usine d'incinération sera démantelée et remplacée par des espaces verts.

Les travaux ont démarré, il y a quelques semaines, avec des opérations de terrassement. La construction de la nouvelle unité devrait durer un peu plus de deux ans. « On vise une mise en service industrielle fin 2028, début 2029 », précise Alexandre Guyon. La démolition de l'ancienne UVE est, quant à elle, prévue au premier trimestre 2029, avec une remise en état des terrains d'ici à la fin de cette même année.

Travaux. Ils seront pilotés par Vinci Construction Grand Projet. Les entreprises retenues pour les travaux sont pour plus de 80 % basées en Nouvelle-Aquitaine et pour 43 % en Corrèze. Au plus fort de l'activité, « le chantier mobilisera jusqu'à 200 personnes en même temps », a souligné Alexandre Guyon de chez Veolia, lors de la pose de la première pierre du futur équipement.